

REQUÊTE DE VISIONNAGE

Mode d'emploi

Dans le cadre de son ouverture aux œuvres n'existant que sur support numérique, l'Agence du court métrage constitue un panorama de films numériques français destinés, par l'intermédiaire de son Pôle Diffusion, à être proposés aux salles de cinéma, festivals, associations ou lieux collectifs apparentés en France et à l'étranger.

Pour des raisons de fonctionnement – et pour donner un sens précis, raisonné et mesuré à cette ouverture – l'Agence du court métrage n'accueille pas tous les films courts existant sur support numérique. **La constitution d'un tel panorama amène l'Agence du court métrage à effectuer des choix et à se fixer un nombre limité de nouvelles œuvres numériques accueillies chaque année.**

Pour cela, un comité de sélection interne visionnera toute œuvre proposée et apportera une réponse par courrier quant à l'intégration du film ou non dans notre catalogue dans un délai de deux mois à compter de la date de dépôt.

Les champs ci-dessous devront être précisément renseignés pour que le film soit vu par le comité de sélection. Un DVD (ainsi qu'une photo dudit film) devra accompagner cette requête de visionnage et sera conservé par l'Agence du court métrage dans un souci de référencement et de mémoire, quelle que soit la réponse apportée.

Cette requête de visionnage ne constitue en aucun cas une inscription à l'Agence du court métrage. Elle permettra toutefois de référencer le film sur le Portail du court métrage français (www.le-court.com) qu'il soit ensuite accepté pour diffusion par l'Agence du court métrage ou non.

Les films retenus par le comité de sélection devront, une fois la réponse apportée, être inscrits selon les modalités habituellement requises par l'Agence du court métrage : dossier d'inscription détaillé, signature d'une convention, obtention d'un numéro de visa, dépôt d'éléments nécessaires à la diffusion du film.

Renseignements sur le film

Titre du film : ....

Réalisateur(trice) Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Téléphone : .... Email : ....

Production : ....

Adresse : ....

Téléphone : .... Fax : .... Email : ....

Année de production : .... **Pays de production** : ....

Durée : .... **Support de prises de vues** : .... **N° de visa** : ....

Genre : ❑ fiction ❑ animation ❑ documentaire ❑ expérimental

Synopsis : ....

....

....

....

Sélections en festivals : ....

....

....

Le film est-il déjà enregistré sur la plateforme d'inscription aux festivals (**www.le-court.com**) ? ❑ oui ❑ non

❑ Je souhaite que mon film soit également visionné par le Service Ventes internationales (Régie TV-câble) en vue d'une éventuelle diffusion sur les chaînes de télévision en France ou à l'étranger.

En remplissant ce document, j'accepte que l'Agence du court métrage conserve le DVD transmis et publie sur le Portail du court métrage (www.le-court.com) les informations concernant le film.

Requête de visionnage déposée par : ❑ la société de production ❑ le réalisateur

Nom, Prénom : .... Signature :

Date : ....